

"Patrimoine, Architecture et Développement durable"

Symposium International

Organisé par
La Revue Passages et
l'Association des Amis de Passages (ADAPes)
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Au Sénat, Palais du Luxembourg

" PATRIMOINE ET URBANITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CITÉ "

Saïd Mouline
Architecte, sociologue, linguiste



WWW.MAROCPLURIEL.COM

Paris, le 24 juin 2002

" PATRIMOINE ET URBANITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CITÉ "

Madame la Présidente,
Mesdames, messieurs,

Je voudrais, si vous le permettez, tout d'abord exprimer mes plus vifs remerciements aux organisateurs qui ont bien voulu m'associer à ce Colloque et tout particulièrement à Monsieur Emile MALET, Directeur de l'Adapes et Directeur de la revue Passages ainsi qu'à Son Excellence Monsieur Hassan ABOUYOUB, Ambassadeur de Sa Majesté Le Roi du Maroc à Paris, auquel je dois l'honneur d'être ici parmi vous.

Dans le cadre de ce Colloque consacré au « Patrimoine, à l'architecture et au développement durable », je vais, si vous le voulez bien, par commodité de présentation et dans l'espoir d'enrichir la réflexion, subdiviser ma communication en trois séquences, à la fois autonomes et complémentaires, successivement consacrées aux trois thématiques suivantes : Ville et croissance, développement et désarroi, puis Le double défi architectural et patrimonial du développement et, enfin, Patrimoine entre mémoire et amnésie ou patrimoines partagés.

I./ VILLE ET CROISSANCE, DÉVELOPPEMENT ET DÉSARROI

Comme vous le savez, la croissance urbaine est une tendance lourde aux conséquences inimaginables et j'aimerais, si vous le permettez et sans m'appesantir sur les chiffres, rappeler tout de même quelques éléments de repères de cette croissance urbaine ainsi que les principales conséquences qu'elle génère à l'échelle de la planète,.

Au début de ce siècle, un cap historique sans précédent pour l'histoire de l'humanité a été franchi. Les citadins sont aujourd'hui, tous pays confondus, plus nombreux que les ruraux, alors qu'ils représentaient à peine un quinzième de la

population mondiale au début du siècle dernier. Non seulement depuis le début de ce siècle la moitié de la population résidera dans les villes mais, selon les tendances lourdes de ce développement, la population urbaine représentera, en 2030 et au plan mondial, le double de la population rurale. Nul doute que ce processus d'urbanisation a accentué, continue et continuera d'accentuer, les problèmes de centaines de millions d'êtres humains en situation précaire et sans abris. Centaines de millions d'êtres humains qui se trouvent dans l'impossibilité de subvenir à leurs besoins fondamentaux et encore moins d'acquérir un logement dans des conditions décentes. Vous imaginez bien que ne pas pouvoir subvenir à un besoin vital, à des exigences les plus élémentaires, ne serait-ce qu'au plan biologique, n'est pas sans conséquences sur la santé physique et mentale des sans-abris, n'est pas sans conséquences sur les priorités et les choix fondamentalement de développement comme cela a été précisé dans différentes alternatives présentées ce matin.

L'on sait aujourd'hui que, depuis plus d'un quart de siècle, les stratégies mises en oeuvre n'ont pas été, de manière générale, à la mesure des défis que constitue la croissance urbaine. Devant un tel constat, la ville a été, plus récemment, objet d'une confrontation d'une grande ampleur. C'est ainsi que la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains - "Habitat II, Sommet des villes" - tenue à Istanbul en juin 1996, a mis en évidence la portée de ce processus mondial d'urbanisation, la portée et les conséquences multiples de cette croissance. Les gouvernements centraux ont officiellement reconnu qu'ils ne pouvaient affronter seuls les problèmes liés à l'explosion urbaine. Et ce sommet a été l'occasion d'examiner le thème du partenariat comme alternative crédible, pour fournir des solutions éventuelles et permettre d'envisager des actions possibles pour tenter d'assurer, en complémentarité et synergie entre différents acteurs, l'équilibre de la vie urbaine.

II./ LE DOUBLE DÉFI ARCHITECTURAL ET PATRIMONIAL DU DÉVELOPPEMENT

Ainsi, comme vous pouvez le constater aisément, nous sommes dans ce Colloque - Colloque consacré à l'architecture, au patrimoine et au développement durable - au cœur d'un des principaux problèmes contemporains. En effet, assurer la vie ou la survie en ville, assurer des conditions d'abri et de sécurité, aussi minimales qu'elles puissent paraître, à des dizaines voire des centaines de millions d'habitants, représente pour bien des gouvernements dans le monde, un défi colossal.

Et à ce défi s'ajoute un autre défi, d'une autre nature, mais qu'il est tout aussi impératif de relever. C'est celui de la primauté de la dimension humaine, de la primauté de la dimension culturelle du cadre de vie qu'il s'agit de réaliser.

Dimension culturelle au sens de projection mentale, au sens de reconnaissance identitaire, au sens d'appartenance à un topos. J'y reviendrai plus longuement. L'essentiel est de noter l'existence de deux défis de nature différente, de noter qu'il n'y a pas de hiérarchie entre ces deux défis et qu'il est indispensable, dans une démarche qui tend vers un développement soutenu, d'essayer de contribuer à les relever tous deux dans une même vision globale.

Justement, dans cette vision globale, comment va s'établir, comment doit s'établir, la relation entre architecture et patrimoine ? Comment vont s'articuler deux pans somme toute assez proches mais cependant distincts du cadre de vie ?

Autrement dit, parallèlement à la multitude des efforts à déployer pour produire des établissements viables dans un monde de plus en plus urbanisé et au sein duquel la croissance urbaine n'est, de fait, plus vraiment contrôlable, il faudrait, par ailleurs, imaginer et concevoir d'autres façons de formuler des problèmes dont les causes ne sont pas spécifiquement architecturales. En effet, les inégalités ne sont pas des données architecturales. Le bien-être ou le mal être ne sont pas des données architecturales. Le sentiment d'appartenance ou d'exclusion sociale ou urbaine ne sont pas des données architecturales. Mais si l'injustice, les inégalités, le bien-être et le mal être, l'appartenance ou l'exclusion, etc., ne sont pas des données spécifiquement architecturales, ce sont cependant des réalités humaines et culturelles dont les manifestations se concrétisent en architecture, se concrétisent dans des quartiers, dans des villes avec une ampleur, une violence, accentuant un déchirement social qui ne cessent de se manifester spatialement sous des formes multiples et diversifiées..

Toutes ces réalités dont les manifestations se vivent, se sentent, se ressentent, se transcendent ou engendrent la mal vie, la détresse et l'exclusion dans des univers urbains sans liens, de plus en plus éclatés, de plus en plus fragmentés, progressivement, ne permettent plus de constituer des cadres de vie adaptés à une coexistence communautaire. Justement, pour éviter les clichés et les sempiternelles fausses certitudes, peut-être faut-il revenir à l'essentiel. Non pas à la réduction de l'être humain à des grandeurs mesurables et quantifiables, à une vision trop souvent techniciste et mercantile, non pas à la réduction du citoyen à des ratios de densité à l'hectare ou des coefficients d'occupation des sols mais à un ensemble de coutumes et de comportements, d'attitudes et de sentiments organisés qui permettent de mieux comprendre ce qu'est un cadre de vie, un lieu d'urbanité, un lieu de partage d'identité et d'émotion .

Produit à la fois d'une histoire et d'une technicité particulière, tout espace aménagé, toute architecture, tout établissement humain, est, comme vous le savez, une réalité complexe où se conjuguent et se concrétisent les rapports que

les hommes entretiennent simultanément, d'une part, entre eux (c'est l'antrôpos) et, d'autre part, avec leur milieu (c'est le topos). C'est la nature de ces rapports, de cette médiation, qui est déterminante pour produire et instituer des repères, des ambiances, des frontières, c'est-à-dire justement des espaces culturels qui identifient les citoyens à leur cité et la cité à ses citoyens. Autrement dit, c'est en fonction de ces rapports que la production architecturale devient une réalité sociologiquement investie (qui s'exprime et se matérialise dans le cadre de vie) et axiologiquement valorisée (qui s'exprime et se matérialise dans le patrimoine).

Vous êtes bien placés, selon des approches disciplinaires ou des compétences fruit d'observations, de réalisations ou d'expériences multiples, pour savoir, qu'au-delà du cadre physique qui le constitue, l'espace, en tant que produit de la nature humaine, appelons-le 'espace humanisé', est porteur et témoin d'autre chose que de sa simple matérialité. Il est siège et repère de relations plurielles, de témoignages historiques. Il est réceptacle et vecteur de pratiques et de valeurs culturelles qui s'y archivent et s'y sédimentent d'une certaine façon dans le temps. Il peut se prêter à une multiplicité d'usages. De par ses caractéristiques, il peut induire une diversité de comportements. Il peut être porteur d'un 'esprit' qui l'habite et qu'il transmet de génération en génération. Cela peut être une charge émotionnelle qu'il inspire, un bien être qu'il procure, une douleur qu'il provoque, un souvenir qu'il évoque, une sérénité qu'il impose, un mythe qu'il transmet, une attitude qu'il suscite, une gestualité à laquelle il se prête et d'une manière plus générale, des spécificités culturelles qu'il symbolise et qu'il matérialise en tant que composantes de l'enveloppe spatiale au sein de laquelle se déroule notre existence.

Ainsi apparaissent les liens étroits qui relie architecture et urbanité, patrimoine et identité. Le patrimoine architectural pouvant être considéré, dans cette perspective, comme étant ce qu'une société, dans sa complexité et sa diversité, valorise à un moment donné de son histoire, dans le cadre de vie qu'elle produit ou qu'elle assume comme héritage. Le patrimoine architectural est alors à concevoir comme ce qui est, progressivement et consensuellement, institué en tant que bien collectif, en tant que bien partagé, en tant que témoignage et repère, en tant qu'empreinte privilégiée faisant partie intégrante et significative d'une identité sociale et culturelle. L'identité étant, par ailleurs, le résultat, toujours provisoire, de rencontres qui forgent l'altérité, comme l'a bien précisé Emile MALET précédemment. L'identité est le résultat toujours provisoire d'échanges fluctuants selon des rapports de forces, le résultat d'une lutte perpétuelle contre l'assimilation, contre l'indifférenciation ou l'anéantissement.

III./ PATRIMOINE ENTRE MÉMOIRE ET AMNÉSIE OU PATRIMOINES PARTAGÉS

Dans bien des pays à travers le monde, l'on observe depuis plus d'un demi-siècle, une tendance lourde, celle de la déstructuration, de la dévalorisation sociale et de la déperdition physique progressive des monuments et des centres historiques. Un patrimoine architectural constitué de repères, d'histoire ancienne ou récente, de valeurs et de cultures différenciées, est en train de disparaître. Et avec cette réalité physique qui disparaît, c'est aussi une réalité culturelle, pétrie d'échanges, de pluralismes confessionnels, d'évolution des arts et des techniques, qui s'estompe dans l'indifférence. Ce qui risque, à terme, d'effacer cette diversité culturelle des mémoires et des histoires locale, régionale et internationale. D'où l'impératif de ne pas laisser sombrer le patrimoine dans l'oubli, dans une amnésie qui ne peut engendrer que désarroi et déracinement. D'où la nécessité vitale de revitaliser, de revaloriser et de développer le patrimoine selon des réalités nouvelles et des exigences contemporaines.

Ainsi l'espace social et urbain, collectivement assumé, bien pensé, bien conçu, bien vécu et actualisé, secrètera progressivement lui-même les systèmes régulateurs de sa sécurité, de sa bonne gestion et de son développement. La vision techniciste et mécaniciste du progrès social et spatial a fait son temps et suffisamment de dégâts pour que l'on imagine d'autres pratiques, d'autres formes d'urbanité. Pour que l'on imagine et expérimente, à différentes échelles, d'autres façons de réconcilier le citoyen et la cité, de rêver à des espaces d'accomplissement et non à de simples espaces de survie dont les objectifs se limiteraient à la satisfaction des besoins biologiques ou à des visées marchandes. C'est vers une vision qui donne la primauté au citoyen qu'il faut s'acheminer et pour laquelle il faudra militer avec patience, passion et obstination. Pour cela, nous avons tous un besoin impérieux d'une catharsis, au sens de purification, au sens de réaction de libération. Une catharsis salutaire pour comprendre que la ville, que le patrimoine architectural est à la fois héritage et témoignage, à la fois mémoire et identité, à la fois enveloppe de citoyenneté et matrice de développement. S'en priver, c'est, sans y prendre garde, condamner les citoyens à devenir orphelins, amnésiques, exclus, psychologiquement fragilisés et culturellement sous-développés.

Il est rare que des pays voisins ou unis par l'histoire, quelque temps, dans un même destin n'aient pas forgé des patrimoines partagés au sens de patrimoines métissés, au sens de patrimoines fertilisés à des sources multiples. Cependant bien des tabous persistent pour étudier de façon adéquate de tels sujets, comme si les partenaires ou adversaires de périodes antérieures, comme si colonisateurs et colonisés devaient, à jamais, porter le poids des contentieux du passé.

Or nous sommes aujourd'hui, nolens volens, dans une période de mondialisation. Une mondialisation qui semble inéluctable, mondialisation de

l'économie et de la finance, portée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Et l'on se met à penser qu'il serait souhaitable, ou du moins raisonnable, de saisir cette occasion historique nouvelle pour orienter différemment la coexistence communautaire en milieu urbain et s'engager vers de nouvelles formes de vie commune génératrice de production architecturale et patrimoniale nouvelle. Orienter l'existence dans un espace de moins en moins fragmenté, dans un espace de plus en plus vaste, dans le cadre d'une dialectique de l'universel et du local, dans le respect sociologique des mémoires collectives et le respect de l'esprit des lieux. C'est-à-dire situer d'emblée tout projet de nouvelles formes urbaines dans un développement fondé sur une diversité de systèmes de valeurs, dans une perspective pluriculturelle visant à concevoir et à réaliser des patrimoines partagés pour le futur. Futur dans lequel, justement, un des principaux défis consistera pour endiguer toute forme d'exclusion, à imposer la recherche et le maintien de l'identité du citoyen et du cadre de vie au cœur du développement des politiques urbaines.

Saïd Mouline
Architecte, sociologue, linguiste
Paris, le 24 juin 2002